



REVUE DE PRESSE

Jeudi 14 septembre 2017



Le chiffre

86%

Selon une étude menée par l'association Agir pour le développement, 86% des familles françaises réclament qu'au moins 20% des aliments servis à l'école soient sans pesticides. Interrogée par *Aujourd'hui en France*, la présidente de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) Liliane Moyano estime que «cette demande concerne notamment les plus petites classes, parce que les parents des jeunes enfants se préoccupent beaucoup d'éducation au goût.» Sa demande : «Nous réclamons 20% de bio dans les assiettes, c'est très raisonnable !»

L'infographie

Toujours un peu plus de pauvres en France



 **14,2%** de la population
(14% en 2014 - 13,8% en 2013)

= **8,9 millions** de personnes
qui vivent sous le **seuil de pauvreté**
en France en 2015.

Qui sont-ils ?

- **37,6%** des chômeurs
- **17,3%** des indépendants
- **15,3%** des ouvriers
- **7%** des retraités
- **6,5%** des salariés
- **3,1%** des cadres



1.015€
par mois
pour une
personne
seule

50% des pauvres
ont un niveau de vie
inférieur à **815€**

 Le niveau de vie de
10% des plus aisés
(au-delà de 37.510€ par an)
repart à la hausse
après 3 années de baisse.

LGV: fréquentation en hausse, régularité en baisse

La SNCF a accueilli cet été plus de voyageurs que ce qu'elle avait prévu sur la nouvelle ligne TGV vers Bordeaux, mais la régularité a souffert de la mise en service. «On est sur une très bonne fréquentation pendant l'été», a indiqué le directeur général adjoint de la SNCF, Mathias Vicherat.

La LGV Paris-Bordeaux qui, depuis le 2 juillet, relie les deux villes en 2h04 au lieu de 3h14, a accueilli 25% de passagers supplémentaires au cours de l'été. «C'est plus que nos prévisions», a salué

Mathias Vicherat, mettant toutefois en garde: «Vous avez un effet nouveauté, un effet vacances, donc la vraie question c'est d'avoir le recul d'un peu plus que deux mois d'exploitation.»

La régularité des trains a été de 87,6% en août. «Il faut qu'on s'améliore encore», a reconnu Mathias Vicherat, invoquant une phase de «rodage» liée à la modification de 40% des horaires des trains dans l'Hexagone, le 2 juillet, avec la mise en service de cette nouvelle LGV et d'une autre reliant Paris à Rennes.

Hôpital Camille-Claudé: les chantiers du directeur

”
Avec la réhabilitation, nous allons limiter au maximum le nombre de chambres doubles.

■ L'hôpital dédié à la santé mentale va édifier un bâtiment pour les patients autistes
■ Et en réhabilite un autre voué à ceux qui souffrent de troubles psychiatriques
■ Des travaux à plusieurs millions d'euros.

Stéphane URBAJTEL
s.urbaitel@charentelibre.fr

D'abord, une fierté dont il ne s'attribue pas la gloire: «Nous venons d'être classés à la 27^e position en France sur 150 établissements, en matière de prise en charge de la schizophrénie» (1). Fraîchement nommé à la direction de l'hôpital Camille-Claudé, l'établissement public de santé mentale de la Charente, Roger Arnaud (lire par ailleurs) n'a pas le temps de s'endormir sur ses lauriers. Il est à la manœuvre de deux gros chantiers, enclenchés par son prédécesseur. Ils vont l'occuper pendant plusieurs mois, rythmer la vie du site de La Couronne, et coûter à son institution quelques millions d'euros.

Le premier, c'est la construction d'un bâtiment dédié aux patients autistes et la réhabilitation de l'aile consacrée aux personnes atteintes de ce trouble envahissant du développement. De l'aveu de Roger Arnaud, l'unité actuelle «n'offre plus de conditions d'accueil correctes»: les espaces sont «trop vétustes», «plus aux normes» et pas du tout adaptés à des patients qui ont besoin de se sentir dans un environnement sécurisé: chambres trop grandes, lu-



C'est sur ce parc que le nouveau bâtiment dédié aux patients hospitalisés pour des troubles autistiques sera érigé, explique Roger Arnaud, le directeur.

Photo Anne Kerjean

mières trop violentes. Le site à construire proposera des espaces plus resserrés, plus chaleureux, tous situés au rez-de-chaussée. Le bâtiment, d'une surface globale de 220 m², permettra de réunir deux unités de long séjour de 12 lits chacune, une unité d'admission de dix lits et unité d'hôpital de jour de 12 places dont l'accès principal sera indépendant.

4,5 millions d'€ pour le site dédié aux autistes

L'avis d'appel à candidature pour les entreprises intéressées vient d'être publié, les travaux vont démarrer début 2019 et la facture s'annonce salée: «Il y en a pour 4,5 millions d'euros.» Un peu plus que pour l'autre grand chantier qui s'annonce au cœur de l'établissement de santé mentale, évalué lui à 4 millions d'euros: Camille-Claudé est en train de transformer un bâtiment destiné aux patients affectés par des problèmes psychiatriques. Deux unités de 24 lits. «Avec la réhabilitation, nous allons

limiter au maximum le nombre de chambres doubles», explique Roger Arnaud.

Au-delà, le nouveau directeur arrive en Charente avec quelques intentions, ambitions et envies. Il explique notamment pourquoi il compte déplacer l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep) de Douzat sur le site de La Couronne. Une unité qui prend en charge des enfants éprouvant des troubles psychologiques gênants dans le suivi d'une scolarité normale.

L'ambition de créer une maison des adolescents

«Douzat accueille désormais des jeunes de tout le département. Il a vocation à rejoindre La Couronne», lieu plus central, considère Roger Arnaud. Le responsable décrit enfin «un projet qui me tient à cœur»: celui de créer une «maison des adolescents», sur le site de Camille-Claudé mais à l'écart de l'enceinte fermée de l'hôpital. Un lieu d'accueil pour apporter une aide

aux jeunes «en rupture» non pas dans le cadre d'une hospitalisation mais en amont.

«Je suis étonné de constater que la Charente est un des rares départements français qui ne dispose pas d'une telle structure», justifie Roger Arnaud qui explique avoir présenté son projet au président du Conseil départemental, François Bonneau. «Rien n'est acté à cet instant, mais j'ai été écouté et j'ai reçu un accueil très favorable.»

Si le directeur de l'hôpital juge la création de cette maison nécessaire, c'est au regard de la «problématique de plus en plus prégnante de l'adolescence». Si le nombre de patients qui font escale à Camille-Claudé est sensiblement équivalent d'année en année, explique-t-il, la part des 12-18 ans est de plus en plus importante. La «maison», estime le spécialiste, peut être un outil pour les prendre en main très tôt. Avant d'en arriver à l'hospitalisation.

(1) Selon le classement effectué par l'hebdomadaire magazine Le Point.

Un programme de santé mentale à échafauder

À 61 ans, Roger Arnaud, le successeur de Luc Thiel à la direction de l'hôpital Camille-Claudé, a fait toute sa carrière en milieu hospitalier mais décroche ici son premier poste de directeur. De 2011 à 2017, il a été directeur adjoint de la Candelie, l'établissement de santé mentale lot-et-garonnais, et directeur des achats du groupe hospitalier à Agen. Auparavant, il a été directeur des ressources humaines à l'hôpital d'Albi. La mission de Roger Arnaud en Charente sera non seulement de mener les chantiers qui s'annoncent mais aussi de mettre en place le «programme territorial de santé mentale», explique-t-il. Il vise à améliorer le parcours du patient et les relations entre l'hôpital et ses partenaires.

■ La non-reconduction de trois contrats aidés oblige l'Aserc à supprimer l'accueil de loisirs du mercredi ■ Les parents viennent de l'apprendre et sont pris au dépourvu.

A Crouin, les enfants resteront seuls le mercredi

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Tout était prêt, hier au centre de loisirs de l'Association socio-éducative de la région Cognac (Aserc), dans le quartier de Crouin à Cognac. La grande boîte de thé, le café brûlant, les biscuits. Et comme d'habitude, les parents sont venus avec quelques minutes d'avance et se sont servis naturellement, sans chichi, histoire de papoter un peu avant la réunion. «Normalement, ça aurait dû être le jour des inscriptions à l'accueil de loisirs», glisse la responsable du centre, Elise Menier. Depuis la fin des années 1970, les mercredis après-midi, l'association ouvre sa maison de l'enfance aux 6 à 12 ans. Encadrés par des adultes qualifiés, ils font du sport, du dessin, du théâtre... Autant d'activités «pas directement liées à l'apprentissage scolaire, mais qui constituent des savoirs de base et qui aident beaucoup pour l'école», explique Sandrine Papon.



L'accueil de loisirs est un rendez-vous phare du quartier. Des centaines d'enfants y sont passés depuis les années 1970. Photo archives CL

Lionel Vedrenne

“ Ils apprennent à vivre, à parler



Je travaille de nuit, ça me rendait un grand service. Au centre, les enfants apprennent à vivre, à parler,

à se rapprocher du vrai monde. Dans la rue, ils apprennent vite les «fils de p...», les «manges tes morts», parce qu'on ne parle pas comme à la cité comme en ville. Là, ils ont appris les «bonjour», les «merci» et ils ont compris qu'il fallait être gentil pour recevoir. Et ça leur plaisait de venir, en plus.

Anne-Lise Frugier

“ C'est vraiment dommage



Mes enfants viennent de familles recomposées et venir au centre leur a permis de s'entendre. Il a toujours été hors

de question pour moi de les laisser traîner dans la rue. Avec la fin de l'accueil, j'ai dû changer mes horaires de travail pour être présente le mercredi. Mais avec un bébé qui dort, ils resteront à la maison s'il ne fait pas beau et attendront que l'après-midi passe. C'est dommage.

En moyenne, 24 enfants participent à ces rendez-vous hebdomadaires qui deviennent quotidiens en juillet. Pour l'aide aux devoirs, l'Aserc ouvre des temps d'accompagnement spécifiques. Et pour s'inscrire à tout cela, c'est en septembre que ça se passe.

Appel au bénévolat

Sauf qu'hier, le motif du rassemblement était plus triste qu'une réunion d'inscription. «Cette année, on ne pourra plus ouvrir les accueils de loisirs du mercredi après-midi», annonce Sandrine Papon. En cause: la non-reconduction par l'État de trois contrats aidés qui étaient affectés à ces missions. «La réglementation impose un certain taux d'encadrement, poursuit Sandrine Papon. Sans contrats aidés, nous n'avons pas le budget pour continuer. Si je voulais pérenniser ces emplois, il me faudrait 60 000 € par an. Ce n'est pas par plaisir qu'on utilisait ces emplois précaires.» Concernant l'aide aux

devoirs, «on fera tout pour qu'elle soit maintenue», annonce la directrice, qui lance un appel au bénévolat: «six ou sept personnes, disponibles et avec un niveau scolaire correct, c'est ce qu'il nous faudrait.» Du côté des familles, une fois la nouvelle digérée, il faudra trouver des solutions de remplacement. Il y a bien les accueils de loisirs municipaux, mais ils sont plus loin du quartier et posent la question du transport. «On va se réunir avec la mairie pour voir si on peut créer quelque chose», positive Sandrine Papon. Mais elle sait, comme les animateurs qui l'entourent, que l'accueil de loisirs va manquer à Crouin, quoi qu'il arrive. Et que les enfants ne resteront pas tous chez eux à jouer aux osselets. «Ils seront dans le quartier et ne sauront pas quoi faire, pronostique la directrice d'un ton lassé. Puis ils trouveront leurs propres occupations: monter sur les toits, écrire sur les murs, péter des choses... On va revivre ça et c'est triste, pour une zone qu'on dit pourtant "prioritaire".»

Cognac

La piscine couverte rouvre ses portes

En attendant l'ouverture de l'X'eau, probablement en décembre, la piscine couverte de Cognac rouvre ses portes. Pour quelques mois donc, elle est ouverte le lundi de 12 heures à 13h30, les mardi et vendredi de 12 heures à 13h30 et de 17h30 à 20 heures, les mercredi et jeudi de 12 heures à 13h30 et de 17h30 à 19 heures, le samedi de 10 heures à 13 heures et de 15h15 à 18 heures, et le dimanche de 10 heures à 13 heures pendant la période scolaire; le lundi de 10 heures à 13 heures et de

15 heures à 18 heures, les mardi et vendredi de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 20 heures, le mercredi de 10 heures à 13 heures et de 16h30 à 19 heures, le jeudi de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures, le samedi de 10 heures à 13 heures et de 15h15 à 18 heures, et le dimanche de 10 heures à 13 heures. Tarifs: de 1,50 € à 3 €. Des stages d'aquaphobie et des cours de perfectionnement sont également proposés. Contact au 05 45 36 85 60.



La piscine couverte est encore ouverte pour quelques mois. Photo archives CL

■ CHÂTEAUBERNARD

Foire aux livres et vide-grenier dimanche. Le comité des fêtes de Châteaubernard organise une foire aux livres et vinyls et un vide-grenier ce dimanche 17 septembre toute la journée au parc des Pierrières. Entrée gratuite.

Javrezac: les sociétés mécènes se tournent vers les moulins

L'association «Renouveau du balet des moulins» œuvre pour la conservation du patrimoine. Deux entreprises répondent présent.



L'auvent de ce moulin mérite une sérieuse rénovation. Macif et Martell arrivent à la rescousse.

Photo CL

Jacqueline Demontoux, présidente de «Renouveau du balet des moulins», a convoqué ses adhérents mardi après-midi à l'espace culturel de Javrezac. Cette association née en mars dernier, œuvre à la restauration du balet - l'auvent - des trois moulins qui barrent l'Antenne, juste avant l'ancien pont de la N141.

Ces amoureux des vieilles pierres ont fait le point sur les avancées obtenues depuis le lancement de la souscription que la présidente, conseillée par Michel Adam, d'Antenne Nature Loisirs Patrimoine (ANLP), appelle un «*financement participatif*». La somme nécessaire à la rénovation des auvents se situe autour de 15 000 € (19 000 € pré-

vus au départ). «*Grâce au soutien d'ANLP, association reconnue d'intérêt général, on peut délivrer à nos donateurs des reçus fiscaux qui donnent droit jusqu'à 60 % d'abattement d'impôts*», pointe Jacqueline Demontoux.

Une assurance et une maison de négoce

La présidente lance aussi un appel aux entreprises qui voudraient investir dans la restauration du patrimoine. Les assurances Macif et la maison de négoce Martell ont répondu favorablement à cet appel. «*Alain Montérant, président du conseil de surveillance de la Macif, est cognaçais d'origine, il n'est pas indifférent au patrimoine de son terroir*», glisse Michel Adam. «*Quant à Martell, la proximité de la distillerie de Galienne suffit à expliquer son attachement à la commune de Javrezac*».

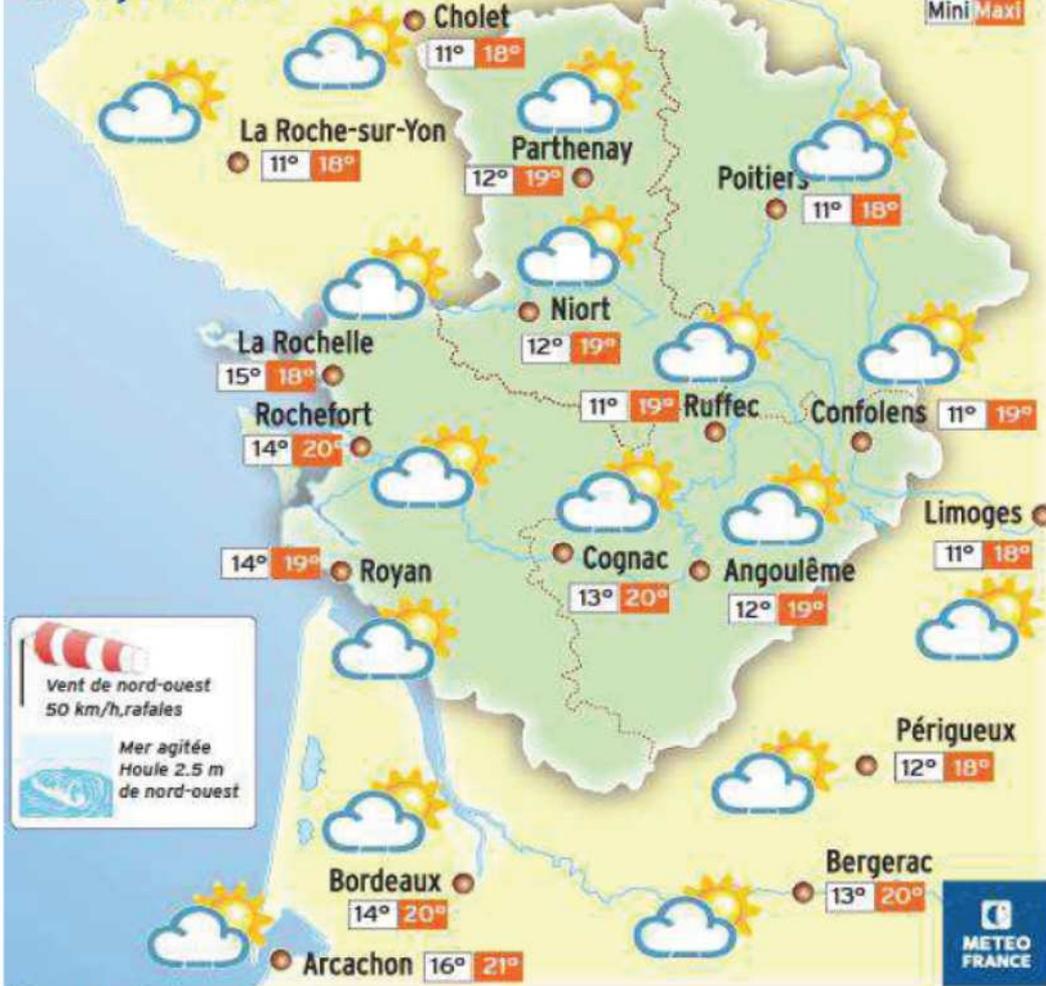
Jacques DESCHAMPS

Visites et ateliers aux moulins

Les moulins de Javrezac s'ouvrent à la visite à l'occasion des Journées du patrimoine. Ils offriront une perspective sur la machinerie intacte de la transmission des rouages. D'autre part, samedi 23 septembre, l'association «Maisons Paysannes de France» y organise un atelier «charpentes et couvertures» ouvert au public. Martine Fleury, Philip Moran et les autres propriétaires des moulins ont monté

un dossier tourné vers une reconnaissance de leurs biens par la Fondation du patrimoine, présidée localement par la Javrezacaise Betty Fillioux. Enfin, la présidente Jacqueline Demontoux lance aussi un appel à tous ceux qui posséderaient cartes postales, images ou tableaux, illustrant les moulins. Contact: association.baletdesmoulins@sfr.fr ou à la mairie de Javrezac.

Cet après-midi



Devenant plus calme.
 Le passage pluvieux finit d'évacuer le Sud Saintonge en début de matinée. Le ciel est variable, avec des éclaircies et des passages nuageux, quelques averses. Vent d'Ouest à Nord-Ouest, modéré à assez fort, avec des rafales voisines de 60 km/h.

Day	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Vendredi	11° 17°	10° 18°	9° 17°	8° 17°
Samedi	9° 17°	7° 18°	7° 17°	6° 16°
Dimanche	10° 15°	9° 16°	9° 15°	8° 15°
Lundi	9° 18°	8° 19°	7° 18°	7° 18°
Mardi	9° 19°	8° 19°	7° 19°	7° 18°
Mercredi	10° 20°	9° 21°	8° 21°	8° 20°

Taxe d'habitation : ceux qui ne devraient plus payer

FISCALITÉ Le ministre Gérald Darmanin a donné hier des précisions chiffrées sur les seuils d'exonération pour bénéficier à partir de 2018 de la réforme de la taxe d'habitation

Fin du suspense : le gouvernement a dévoilé hier les conditions qui permettront de bénéficier de la réforme de la taxe d'habitation. En tout, « 80 % de ceux qui la paient aujourd'hui ne la paieront plus dans trois ans », a affirmé le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin, en précisant les seuils d'exonération et les modalités de mise en œuvre de la réforme.

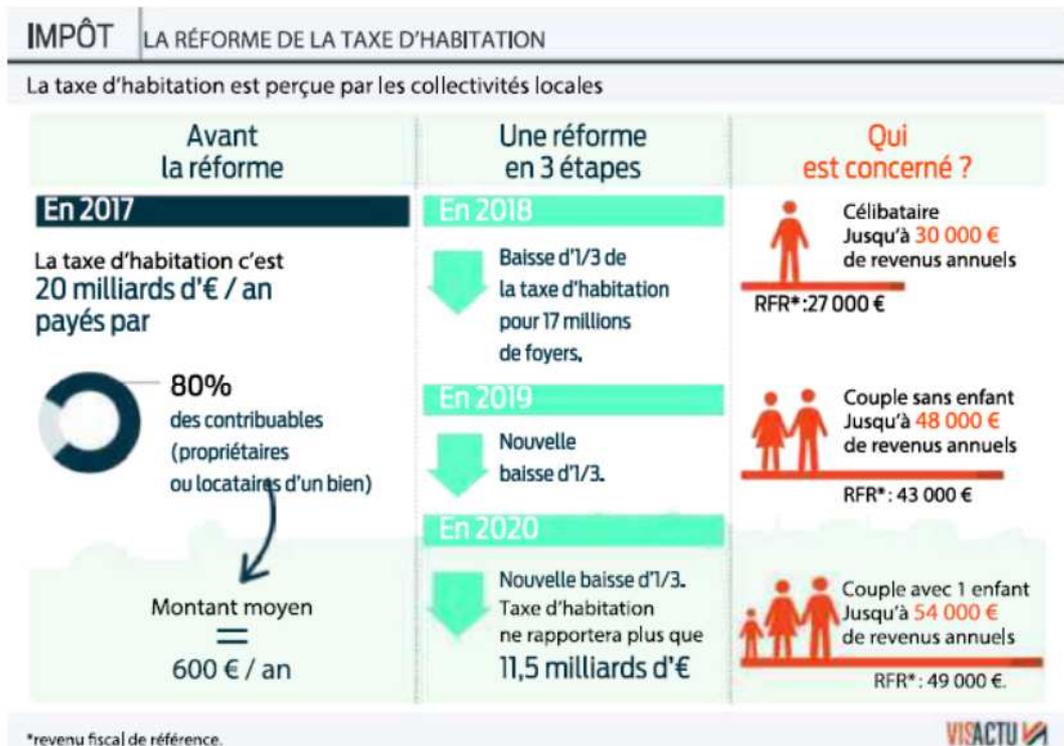
La suppression progressive de la taxe d'habitation concernera les personnes célibataires dont le revenu fiscal de référence - obtenu après l'abattement de 10 % sur les salaires - est de 27 000 €. Selon Bercy, cela correspond à un revenu réel annuel de 30 000 € environ. Le plafond sera de 43 000 € (47 778 € de revenus réels) pour un couple sans enfant, et de 49 000 € (54 444 € de revenus réels) pour un couple avec un enfant. Il faudra ensuite rajouter 6 000 € au revenu fiscal de référence pour le deuxième enfant, puis 12 000 € pour chaque enfant supplémentaire.

Pas de hausse pour les autres

Les ménages qui resteront assujettis à la taxe d'habitation ne verront pas leur facture augmenter, a par ailleurs promis Gérald Darmanin. Quelque 12 millions de foyers en sont déjà exonérés.

« Les plafonds ont été légèrement revus à la hausse par rapport aux promesses de campagne d'Emmanuel Macron, et il devrait donc y avoir un peu plus de ménages concernés », analyse Pierre Madec, chercheur à l'ORFCE, qui observe « un avantage aux personnes seules ».

Gérald Darmanin chiffre le coût



total de la réforme à près de 10,4 milliards pour les finances publiques, soit près de la moitié des recettes tirées de cet impôt. Le gouvernement a assuré que les communes, dont les recettes proviennent actuellement à 36 % de la taxe d'habitation, ne seraient pas lésées, l'État devant compenser le manque à gagner.

« Pour le gouvernement, c'est une façon de montrer qu'il se préoccupe du pouvoir d'achat, notamment des retraités, pénalisés par la hausse de la CSG », estime Emmanuel Jessua, économiste à l'institut COE-Rexecode.

L'exécutif a en effet prévu dans le cadre du budget 2018 d'augmenter de 1,7 point la contribution sociale généralisée (CSG), utilisée pour financer la protection sociale, afin de compenser la suppression des cotisations chômage et maladie pour les salariés du privé.

Un calcul encore inégalitaire

Ce qui a suscité de fortes critiques chez les retraités qui, eux, ne bénéficieront pas des contreparties prévues pour les salariés. Même si les nouveaux plafonds, qui avantagent

les personnes sans enfant à charge, semblent favorables pour eux, ceux qui étaient déjà exonérés de la taxe d'habitation n'y gagneront rien.

La taxe d'habitation est souvent critiquée pour son côté inégalitaire : elle est plus élevée dans les communes pauvres en entreprises que dans les riches. Elle est calculée d'après la valeur locative cadastrale de l'habitation, dont les estimations, établies dans les années 1970, ont peu évolué depuis. Au-delà se posera donc « la question de la fiscalité locale », a reconnu Gérald Darmanin.

La baisse des APL alarme aussi le Bâtiment

LOGEMENT

Le nombre de chantiers commandés par les bailleurs sociaux pourrait chuter

Après les associations de consommateurs et les promoteurs, les entreprises du bâtiment s'alarment à leur tour des économies budgétaires en préparation sur le logement. Hier, le gouvernement s'employait à rassurer face à la préoccupation suscitée par le tour de vis annoncé sur le secteur. Il a repoussé au 22 septembre la présentation de sa « stratégie » pour le logement.

Principal sujet d'inquiétude : la baisse des aides personnelles au logement (APL) versées par l'État aux bailleurs sociaux - pour leurs locataires - envisagée par l'exécutif, et qui pourrait aller jusqu'à 50 ou 60 euros mensuels. Cette baisse sera « indolore pour les locataires » du parc HLM, a

assuré le ministre de la Cohésion des territoires Jacques Mézard, car elle serait compensée par une diminution équivalente des loyers. Les bailleurs sociaux se verraient octroyer des conditions d'emprunt plus favorables en contrepartie de cette chute de leurs ressources.

L'APL accession aussi ?

Malgré ces assurances, les entreprises du bâtiment à qui les bailleurs sociaux fournissent beaucoup de chantiers - 105 000 logements par an, soit plus d'un quart de la production nationale -, ont exprimé leur inquiétude.

L'APL accession, une aide consentie à 500 000 ménages accédant à la propriété, serait aussi sur la sellette. « On va réduire la possibilité pour les ménages d'accéder à la propriété alors qu'on ne touche pas aux avantages fiscaux concédés aux investisseurs ? », s'est indignée l'association de défense des consommateurs CLCV.

Trois mois et 500 000 € pour créer la piste cyclable

TRAVAUX

La réalisation du tronçon entre Merpins et Salignac-sur-Charente (17) se déroule jusqu'au début décembre

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Les automobiles et autres usagers de la route s'en sont déjà rendu compte. Depuis le début du mois, la RD 732 qui permet, entre autres, de rejoindre Pons, est fermée après le Vieux-Bourg de Merpins (1). Une déviation et une mesure de circulation alternée ont été mises en place à l'intersection des RD 732 et 144 (route de Saintes).

Le Département, qui assure la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, est en train de réaliser, ici, avec le soutien financier de son voisin maritime, une piste cyclable reliant Merpins à Salignac-sur-Charente, de l'autre côté de la « frontière ». Le tronçon s'inscrit dans le projet d'itinéraire V92, récemment rebaptisé « FlowVélo » qui doit relier Thiviers, dans le nord Dordogne, à l'île d'Aix, soit un parcours d'environ 290 km (2).

« C'est un projet qui a mobilisé trois départements, quatre Communautés d'agglomération (dont Grand Cognac) et six Communautés de communes », indiquent Didier Jobit, vice-président du Conseil départemental en charge des routes et transports, et Nicolas Bourdet, responsable du service des infrastructures routières et des ouvrages d'art.

Fin en 2021

Un projet important pour le développement du tourisme vert sur le secteur et ses retombées économiques. « Il a été estimé que les gens empruntant cette voie feraient, en moyenne, 66 km par jour et dépenseraient 62 euros par jour et par personne », précise Didier Jobit. L'ensemble du parcours devrait être achevé à l'été 2021.



Le début de la pose des gabions, mercredi matin. PHOTO D. F.

Un gros morceau sera la mise en place d'une passerelle métallique sur le pont du Pérat

mal de bon boulot entre Saint-Brice et le Vieux-Bourg de Merpins », apprécient Didier Jobit et Nicolas Bourdet. Cette nouvelle partie est longue de 500 m pour un coût estimé à 520 000 euros (TTC) et une durée de travaux prévue « jusqu'à fin novembre, début décembre », renseigne Nicolas Bourdet (3).

« Un secteur difficile »

Ce coût peut paraître important au regard de la distance à parcourir « mais nous sommes dans une zone difficile », ajoute encore le technicien.

Première contrainte, la route elle-même. La RD 732 est un axe passager qui enregistre 4 000 véhicules jour dont 280 poids lourds. « Nous sommes sur des emprises étroites, sur un secteur boisé en zone inondable dans cette vallée du Né, qui plus est classé en zone Natura 2 000, où l'on trouve, notamment, l'espèce protégée du vison d'Europe », résume Nicolas Bourdet.

Le travail entamé consiste d'abord à élargir l'emprise de la plateforme de la RD 732 pour créer une piste cyclable, en circulation propre, d'une largeur de 2,50 m qui va longer la route départementale sur le côté droit, dans le sens Charente-Charente-Maritime. La piste sera séparée de la chaussée par une bande de 60 cm. Pour protéger les remblais des crues du Né, des gabions (casiers en fer remplis de pierres, ici d'un poids de trois tonnes) sont installés en pied de talus, « apparemment, cela empêche aussi la petite faune, et donc les visons, de traverser la route en leur bouchant la vue. Ils se rabat-

tent sur des passages aménagés », note Nicolas Bourdet. Au programme, également, la restauration et l'élargissement de trottoir d'un petit pont au-dessus d'un bras du Né. Et, autre gros morceau, la mise en place d'une passerelle métallique en encorbellement sur le pont du Pérat, au-dessus du Né, d'une largeur de 1,70 m et de 60 m de long, « vraisemblablement autour de la mi-novembre. On va l'assembler section par section ». De la belle ouvrage, sans aucun doute.

(1) La RD 732 est fermée jusqu'à la fin du mois de septembre.

(2) La voie « FlowVélo » permettra une connexion avec « La Vélodyssée » qui relie la Bretagne au Pays Basque en longeant le littoral et la « Scandibérique », entre la Norvège et l'Espagne.

(3) Le Département va profiter de ce moment pour, également, réparer la RD 732 et refaire la couche d'enrobé.

L'Aserc face aux difficultés

SOCIAL La suppression des contrats aidés oblige le centre social de Crouin à arrêter l'accueil de loisirs

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Le dernier accueil de loisirs assuré par le centre social de Crouin, pour les enfants de 6 à 12 ans a eu lieu le 4 août dernier, avant la mise en vacances du centre.

Qu'on se le dise, c'était le dernier. Ce service ne sera plus assuré. Pourquoi ? La faute à la décision du gouvernement de réduire drastiquement le nombre de contrats aidés. Une décision qui a conduit à la suppression pure et simple de trois postes au sein du centre social lors de cette rentrée, « des emplois que nous n'avons pas les moyens de pérenniser », indique Sandrine Papon, la directrice de l'Aserc.

Pas des impasses

Et ce n'est sans doute pas fini pour l'association qui gère aussi les centres de La Passerelle et de la Maison du temps libre où se trouvent au total deux CAE et quatre contrats d'avenir. « Ces contrats courent jusqu'à fin mars et il ne sera certainement pas possible de les renouveler », indique Sandrine Papon, soit neuf personnes



Lionel Vedrenne (et Jordan) et Anne-Lise Frugier (et Enzo), deux parents désolés de l'arrêt forcé de l'accueil de loisirs. D. F.

à terme. Une paille. À moins que ce même gouvernement revienne sur sa décision, « franchement, ça m'étonnerait », lâche-t-elle fort remontée.

Et de dénoncer les arguments régulièrement avancés selon lesquels ces emplois aidés seraient des impasses, ne débouchant sur rien et créant, surtout, davantage de précarité. « Ces contrats avaient l'avantage de remettre des gens éloignés de l'emploi le pied à l'étrier. Que ce soit des jeunes en rupture scolaire ou des chômeurs », argue Sandrine Papon. La directrice est d'ailleurs un bon exemple. En reconversion professionnelle dans l'animation à l'âge de 30 ans, « comme animatrice avec ce que l'on

appelait alors un CES (contrat emploi solidarité, NDLR). Mais j'ai été suivie, accompagnée, et beaucoup d'associations ont joué ce rôle-là. Dix ans plus tard, je suis devenue directrice de centre et je ne suis pas la seule à avoir accédé à des postes à responsabilité en passant par là. Et à l'Aserc, un certain nombre de postes ont été pérennisés après des contrats », explique-t-elle.

Reste qu'aujourd'hui, le centre social de Crouin, pour pallier ces trois suppressions est donc contraint d'arrêter l'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires (25 enfants à chaque accueil), faute d'encadrement suffisant, les permanents ne suffisant pas. « Les contrats aidés,

c'était 50 % de renfort », glisse Sandrine Papon. Un déchirement car cet accueil, loin d'être une simple garderie, proposait un projet éducatif avec un accès à la culture, au sport, un apprentissage au vivre ensemble. « Sans parler des séjours. Il y a des enfants qui ne partent jamais en vacances », ajoute Sandrine Papon. La seule chose qui va continuer à fonctionner est l'aide aux devoirs pour laquelle l'Aserc recherche des bénévoles (1).

Les enfants premières victimes

Une vision partagée par les parents : « les enfants étaient bien ici. Ils pouvaient apprendre. Lire, écrire, parler, se comporter, à devenir un citoyen en fait. Mon fils qui était en difficulté à l'école a fait beaucoup de progrès en venant au centre. On le voit d'ailleurs à l'école ceux qui viennent au centre et les autres », témoigne Lionel Vedrenne. « C'est désolant que ce gouvernement ait pris cette décision hâtive sans voir la réalité des choses », ajoute un autre homme.

Chacun est d'accord, les premières victimes vont être les enfants. « Ils vont traîner dans le quartier et finir par faire des bêtises », affirment parents et membres du centre social. Un centre qui travaille sur des solutions alternatives pour continuer à travailler avec les enfants et les parents qui seront sollicités pour faire vivre un lieu de rencontre et y apporter leurs idées.

(1) Contact : 05 45 36 67 50.

Tous aux temples

CULTURE/RELIGION Quatre temples protestants du Cognacais ouvrent leurs portes ce week-end

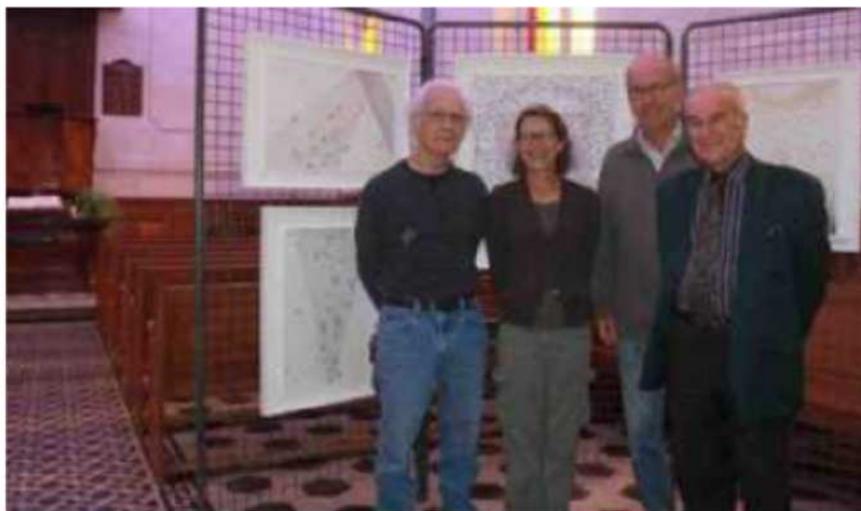
Le temple protestant de Cognac est, de longue date, ouvert aux manifestations culturelles. Ce qui est nouveau, c'est que trois autres seront accessibles, dimanche, durant les Journées du patrimoine. « Il faut dire que la religion protestante est assez méconnue », note Cyrille Gautier-Auriol, membre de la communauté. « Nous allons donc tenter d'éclairer les visiteurs sur les fondements de cette religion, puisque nous fêtons les 500 ans de la Réforme. »

Dans cette opération portes ouvertes, tout le Cognacais est mis à contribution : les temples de Jarnac, Châteauneuf et Segonzac sont au diapason. Dans ce dernier village, on évoquera l'histoire des communautés réformées du Cognacais. L'occasion d'étoffer sa culture générale :

« Un certain nombre de grands hommes de lettre étaient protestants », glisse Jean-François Hérouard, autre figure locale. « Calvin, par exemple, a fixé les canons de la langue française. » À Châteauneuf, on dissertera des fondements de la foi protestante et l'influence des protestants dans la société. Il sera question de l'architecture protestante mais aussi de Luther et son temps à Jarnac. Cognac traitera de l'influence de la Réforme sur les artistes. Justement, le peintre américain Fred Ploeger, qui vit à Bassac, sera présent avec ses toiles sur la résurrection.

Jonathan Guérin

Dimanche 17 septembre de 14 à 18 heures. Entrée libre et gratuite dans ce circuits ans horaires.



La communauté protestante profite des 500 ans de la Réforme pour organiser des manifestations culturelles. PHOTO J.G.